COMMUNE DE
Plémet

Plémt, le 20 mai 2025

M. Thomas ANDERSON
44 La Bionnaie
22210 PLEMET

Cher Thomas,

Je te remercie beaucoup pour ton courrier et pour tes excuses. Cela montre que tu deviens une personne responsable et que tu tiens à faire ce qui est juste.

N'oublie pas que tout le monde peut faire des erreurs, l'important est de reconnaître quand on a mal agi et de faire de son mieux pour réparer. Je suis sûre que tu apprendras de cette expérience et que tu feras encore mieux la prochaine fois.

Je te prie de recevoir, Cher Thomas, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Chantal NÉVO

MAIRIE DE PLÉMET
22210 Côtes d'Armor

Mairie de Plémet | 3, rue des étangs | 22210 Plémet
tél 02 96 25 61 10 | fax 02 96 25 65 90 | accueil@plemet.fr | siret 200 057 826 00014